

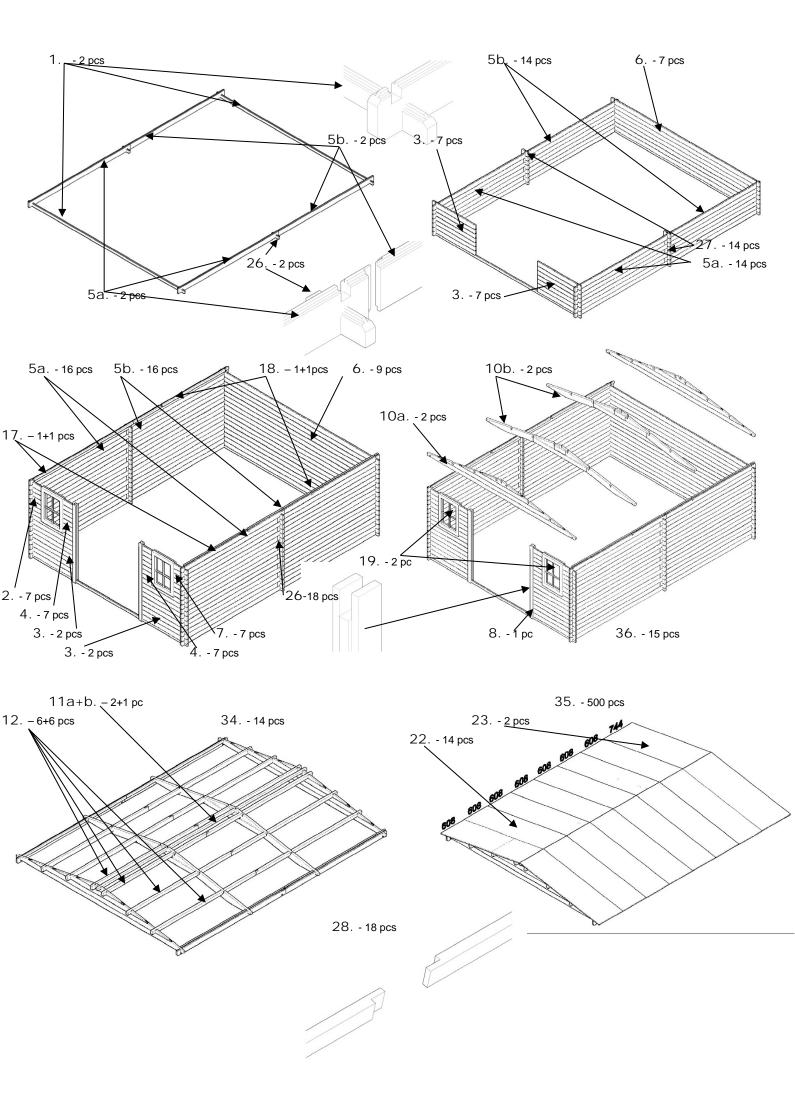
BA 4050.02 N

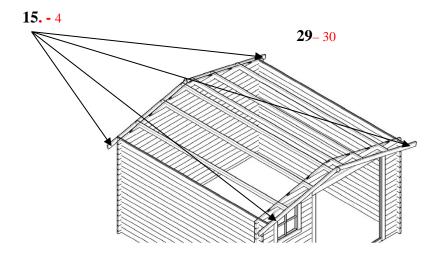
Abri BA 4000 x 5000 mm **Code EAN:**

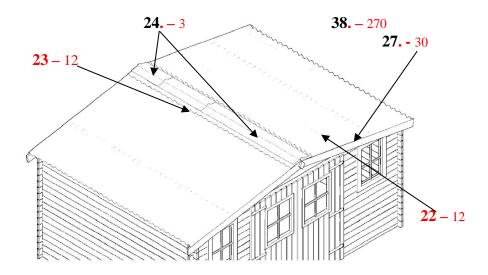
Colis n° :

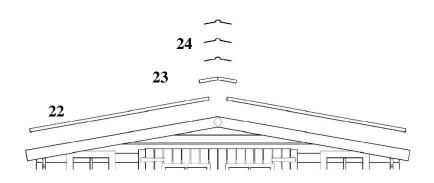
(à rappeler impérativement pour toute demande SAV)











Les plaques ondulées bitumée se touchent au sommet de la maison







BA 405002 Page 6 sur 7

Numéro	Désignation	Dimensions (en mm)	Quantité
1. I28.2.4000	Demi – madrier entaillé	4000 x 55 x 28	2
2. L28.1.380	Madrier gauche fenêtre	380 x 108 x 28	7
3. L28.1.1155	Madrier dessous fenêtre	1155 x 108 x 28	18
4. L28.0.205	Madrier entre fenêtre et porte	205 x 108 x 28	14
5a. L28.2.2585	Madrier paroi latérale	2585 x 115 x 28	32
5b. L28.1.2435	Madrier paroi latérale	2435 x 115 x 28	32
6. L28.2.4000	Madrier paroi arrière	4000 x 108 x 28	16
7. L28.1.380	Madrier droite fenêtre	380 x 108 x 28	7
8. TLS1690.28	Huisserie latérale gauche	1690 x 80 x 68	1
TLD1690.28	Huisserie latérale droite	1690 x 80 x 68	1
9. EST1645.40	Elément huisserie supérieure	1645 x 40 x 20	1
10a. F28.4000.40	00 Pignon	4000 x 400 x 48	2
10b. FI28.4000.4	00 Pignon intermediaire	4000 x 400 x 80	2
11a. GC1692.40	Poutre centrale toiture	1692 x 40 x 40	2
11b. GC1615.40		1615 x 40 x 40	1
12. GL1720.70	Poutre latérale toiture	1720 x 70 x 40	6
GL3340.70	Poutre latérale toiture	3340 x 70 x 40	6
13. US1690.800	<u>C</u>	1690 x 800 x 48	1
UD1690.800		1690 x 800 x 48	1
14 . R150.90	Losange	150 x 90 x 20	2
15. DSF2150.11	3	2150 x 110 x 20	2
DSF2150.11		2150 x 110 x 20	2
16. DL2500.70	Décoration latérale	2500 x 70 x 20	4
	5 Madrier supérieur paroi latérale gauche	2585 x 115 x 48	1
	85 Madrier supérieur paroi latérale droite	2585 x 115 x 48 2435 x 115 x 48	1 1
	5 Madrier supérieur paroi latérale gauche 35 Madrier supérieur paroi latérale droite	2435 x 115 x 48 2435 x 115 x 48	1
19. C790.640.28		790 x 640 x 48	2
20. ELT200.70	Elément fixation huisserie latérale	200 x 70 x 20	$\overset{2}{2}$
21. DPV810.70	Décoration porte	810 x 70 x 20	$\frac{2}{2}$
22 . ON2000.1000	<u>-</u>	2000 x1000x 30	12
23 . ON250.1000	Plaque ondulée bitumée	250 x1000x 30	12
24 . FON330.200	•	2000 x 330x 30	3
25. ERP.1650.90		1650 x 70 x 40	2
26. I28.2.168	Demi – madrier entaillé	168 x 58 x 28	2
27. L28.1.168	Madrier paroi latérale	168 x 115 x 28	32
Détail sachet visserie :			
28. Vis 3	3.5 x 35		
- fixa	- fixation d'huisserie d'élément supérieure porte		4
- fixa	ation pentures sur porte		24
- fixa	ntion élément gauche/droite huisserie sur paroi		8
- fixa	ation poutres toit entre eux		18
- fixa	ation loquet sur porte		8
29. Vis 4	4 x 45		
	ation de demi-madrier sur huisserie de la porte	,	4
	ation éléments gauche/droite huisserie		8
	ation pentures sur huisserie de la porte		24
	ation des décorations	_	30
	s pour fixation de feutre bitume	L 16	450
32. Penti			6
	s pour fixation des poutres sur les pignons	L 80	20
	3 x 30		
	ation verrou a douille		8
	ation décoration porte		6
	ou a douille		2
	vec écrou		4
- fixa	ation d'élément rigidifie paroi latérale		

38. Clous à tête moule

98 Loquet 270

Garantie

HABRITA (ci-après dénommé le « fabricant ») accorde une garantie de 1 au contre tout vice de fabrication et de matériaux pour ses constructions (ci-après dénommées le « produit ») conformément à ces conditions.

La garantie contre tout vice de fabrication et de matériau certifie que toutes

les pièces du produit ont été entaillées et usinées afin d'être compatibles et peuvent être assemblées conformément à leurs notices de montage. Elle garantit également que le matériau utilisé est conforme aux définitions mentionnées ditions de garantie. La période de garantie s'applique à partir de la

En ce qui concerne des constructions, le terme « produit » désigne les pièces en bois de la construction achetée y compris les fixations, les fenêtres et portes avec les poignées et fermetures.

Le terme « revendeur » désigne le négociant agissant en tant que distributeur de HABRITA et à qui le client a acheté le produit.

Le terme « client » désigne une personne privée, qui a acheté le produit directement chez le revendeur agissant en tant que distributeur de HABRITA.

Definitions du matériau

Les materiaux bruts des produits sont le sapin européen, l'épicés européen et le douglas provenant de forêts conformes à la gestion forestière durable. Le bois est trié et séché artificiellement pour garantir une qualité uniforme. Le bois utilisé dans nos produits est entièrement naturel et n'a subi aucun traitement à l'exception du matériau des lames de terrasses qui sont fabriquées en pin traité clave classe III.

Un traitement du bois par trempage court avec un produit à base aqueuse peut etre effectué en option.

Le bois est un matériau naturel contenant des anomalies tolérables come tes nouds et les groupes de nouds, fentes, fendellements dans les nouds, résine, décolorations et torsions. Ceci implique que les nouds non adherents dont le diametre ne dépasse pas 3 cm, les fentes dans les nouds, les fentes de séchage, les fentes droites, les coulées de résine et les torsions sont acceptables si l'assemblage reste possible. Les anomalies de rabotage et les taches au dos des voliges sont tolérables sans limitation, à condition qu'il soit toujours possible de voltiges sont tolerables sans limitation, à condition qu'il soit toujours possible de fixer la face visible à l'intérieur du chalet. Le matériau utilisé varie selon les conditions hydrométriques : il se rétracte en périodes séches, ce qui peut entraîteur des espaces entre les planches, et il gonfle pandant les périodes humides. Ceci n'est que temporaire, car le bois reprend toujours ta forme originale. Ces variations hydrométriques, sont prises en compte dans les notices de montage des constructions, ainsi que lors des réglages réguliers à faire par le client. Ainsi, avant de monter votre construction bois, veillez à ne pas stocker les planches deux membres charette. les planches dans un espace chauffé.

Il est recommande de couler une plaque d'assise en bêton avant de monter le chalet. Veillez cependant à isoler cette plaque contre l'humidité. Si vous avez choisi un plancher bois, vous devrez le poser en respectant le plan livré avec le

- produit soit sur des parpaings soit sur les plots.

 1. Vous devez entreposer vos colis convenablement afin que leur contenu ne soit pas endommagé.

 2. Vérifiez immédiatement après avoir ouvert le colis qu'il ne manque
 - Vérifiez immédiatement après avoir ouvert le colis qu'il ne manqu aucune pièce et qu'elles sont intactes. Toute réclamation faite au-delà d 10 jours après la livraison ne pourra être prise en compte par HABRITA.
 - Vous devez assembler la construction immédiatement après avoir ouver le colis et suivre les instructions de montage fournies par le fabricant. Les possurs doivent toujours suivre le code du travail du pays où ils
 - assemblent la construction en bois.

 4. Les rouleaux de feutre bitume (si inclus dans la livraison) de certaines Les rousemix de seutre évision (si inclus dans la invraison) de corrames constructions sont prévus uniquement comme matériau temporaire de sous converture du toit et sont hors garantie. Une converture plus appropriée (de type thingle par exemple) doit être installée dans les 6 mois. Veuillez suivre les conseils du fabricant lorsque vous assemblez la converture de toit. S'il n'y a aucune converture de toit incluse, le toit doit ôtre protégé immédiatement après le montage et une converture appropriée doit être assemblée sans délai. Une couverture de toit en matériau léger est considérée comme étant une couverture de toit appropriée. Quand la charge sur la toiture excéde les 0,7 kN/m2 dans une région à fortes précipitations neigeuses, le client doit s'assurer que la construction le supporte et la renforcer si nécessaire. N'hésitez pas à demander à votre revendeur de vous fournir les informations conc
 - 5. Le client doit fixer la construction à la fondation de façon suffisante pou éviter les dommages qui pourraient être causés par le vent, pour éviter cela un kit anti-tempête peut être vendu en option ou vous pouvez
 - l'ancrer au sol.

 6. Une protection et une lasure, ou saturateur pour le douglas, doivent être appliquées régulièrement sur la construction suivant les instructions du produit de protection en question. Deux conches de protection doivent être appliquées immediatement après le montage. Les portes et les fanétres doivent être traitées des deux côtes. Pour rappel, les meilleurs résultats sont obtenus lorsque la construction est peinte ou lasurée par tamps sec et que la température est d'au moins + 5 degrés. La protection et/ou la lasure ou le saturateur ne protégeront en aucun cas de l'humidité qui peut pénétrer à travers les angles, nœuds, fantes et jointures.

L'intérieur de la construction doit également être traité avec un produit de protection contro le bleuissement et le traitement doit être répet les instructions du fabricant du produit de protection en question.

- 7. Les opérations d'entretien doivent être répétées régulièrement. Une bonne vantilation ainsi que le prise en garde à ce que l'humidité ne soit pas constante, sont des conditions importantes pour le bois. Afin de réduire le taux d'humidité nous vous conseillons d'installer 2 grilles d'aération pour ventiler votre construction.
- Le client est seul responsable des articles et du matériel entrepose dans le chalet. En ancun cas le revendeur ou le fabricant ne pourra être tenn responsable des matériaux ou articles stockés à l'intérieur de la
- 9. N'oubliez pas d'huiler la serrure et les charnières une fois par an.
- 10. Controlez regulièrement si la couverture (roofing, shingles, etc.) est toujours bien fixee
- toujours tien inxee.

 11. Veuiller lors de l'aménagement du produit à ne pas empêcher le tassement des madriers en fixant des étagères.

 12. Les cadres de porte et de fenêtre devront être fixées 6 mois après le montage de l'abri pour éviter de bloquer le tassement de l'abri.

SERVICES DE GARANTIE

En cas de defaillance du produit, le client doit immédiatement solliciter une prestation de garantie par écrit comme suit :

- 1 Venillez noter le numéro de garantie ainsi que les pièces défectueuses ou manquantes sur la liste incluse à la notice de montage. Vous trouvezez ce numéro de garantie sur les étiquettes situées sur les deux côtés du colis (étiquette noire sur fond jaune) et également sur la notice de
- Venillez décrire la défaillance en détail dans une annexe. Des photos
- Veninez escrire is destiniante en detail dans une amexe. Des priotes eventuelles peuvent être ajoutées à la demande.
 Venilez fournir une preuve d'achat attestant du lieu et de la date d'achat (par exemple une copie de la facture originale datée).
 Merci d'envoyer votre demande à notre revendeur en indiquant vos

Vouiller noter que toute demande incomplète ne sers pas traitée et qu'elle vous sers retournée pour être complètée. Les pièces défectueuses doivent être disponibles pour inspection par le fabricant ou le revendeur. Si la réclamation est fondée, le fabricant prendra en charge les frais de transport des nouvelles pièces jusqu'un revendeur en question. Le fabricant et le revendeur se réservent le droit de décision en ce qui concerne la réclamation. S'ils estiment qu'il est nécessaire pour le fabricant ou le revendeur de visiter le chantier et si la réclamation est non fondée, le client prendra en charge tous les coûts de la

EXCLUSIONS DE LA GARANTIE

Toute demande au titre de la présente garantie se limite à l'échange de la pièce défectueuse chez le revendeur et à la livraison de la pièce manquante jusqu'au revendeur dans une période de temps convenable. La période de garantie pour les pièces défectueuses ou manquantes commence à courir à partir de la date d'achat de la construction initiale. La pièce défectueuse doit toujours ôtre conservée dans son état initial.

En plus des points mentionnés plus hant, sont exclus de la garantie les cas

- Les pièces qui ont été assemblées ou réparées d'une manière non conforme. Une pièce défectueuse qui a été installée même si elle aurait dû être
- Les pièces qui ont été endommagées après l'achat

La garantie ne couvre PAS les vices causés par :
Une insuffisance dans le transport, le stockage, l'installation, l'utilisation et
l'entretien du produit et lorsque celui-ci n'a pas été assemblé conformément à la
notice de pose on pour tout autre raison indépendante du fabricant.

• Le vieillissement naturel, une usure normale

- Des travaux d'agrandissement ou des travaux supplén
- · Le démontage, la reconstruction ou toute autre modification apportée au produit

 Les termites et autres animaux
- La force majoure, les inondations, les catastrophes naturelles, les accidents, les actes de violence ou tout autre événement comparable.

Le fabricant ou le revendeur ne prendra pas en charge les frais/dommages directs ou indirects causés par un produit défectueux ou par une partie défectueux du produit. Le fabricant ne prendra en charge sous aucune condition les coûts de main d'œuvre, les frais de transport (excepté pour les coûts de transport liés à la livraison de nouvelles pièces au revendeur), les frais de retard, le coût de la lauure ou des produits chimiques de reunglacement ou tout autre coût lie à l'échange ou à la reinstallation d'un produit défectueux ou de la partie défectueuse d'un produit.

En cas de litige, les désaccords avec cette garantie seront statués par le Tribunal de Commerce de Nevers (58).